



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Direction départementale des territoires
du Lot

AVIS AU PUBLIC

Arrêté préfectoral portant enregistrement de l'installation de stockage de déchets inertes par le SYDED du Lot à LATRONQUIERE

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2016, l'installation de stockage de déchets inertes du SYDED du Lot, située sur la commune de LATRONQUIERE, est enregistrée au titre de la rubrique 2760-3 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'exploitant est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement ainsi qu'aux conditions particulières édictées dans l'arrêté susvisé.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie de LATRONQUIERE où est déposée une copie dudit arrêté ainsi que sur le site internet des services de l'Etat: <http://www.lot.gouv.fr/>

Fait à CAHORS, le 06 DEC 2016

Le directeur départemental
des territoires du Lot,


Philippe Grammont